

**PROFESSIONNALISATION DE LA FONCTION ENSEIGNANTE AU BURKINA
FASO, GAGE DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

**PROFESSIONALIZATION OF THE TEACHING PROFESSION IN BURKINA
FASO, A GUARANTEE OF THE QUALITY OF PRIMARY EDUCATION**

Aimé Désiré HEMA

Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Burkina Faso

aimedesirehema@gmail.com

&

Oumarou ZOUBGA

Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Burkina Faso

ozoubga@gmail.com

&

Mahamoudou SAWADOGO

Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Burkina Faso

massemoud@gmail.com

Résumé : L'éducation est souvent perçue comme un levier de l'émancipation et du développement des pays : « *éduquer ou périr* » soutenait à juste raison Joseph Ki-Zerbo en 1990. De nos jours, les structures éducatives d'Afrique et d'ailleurs sont soumises à de nombreuses pressions relatives à la réalité de nos sociétés gouvernées par l'économie de la connaissance et le développement du capital humain. Dès lors, les problèmes éducatifs apparaissent d'un enjeu pertinent et appellent à mener des réflexions sur l'ensemble de l'institution scolaire aux fins de rendre l'éducation accessible à tous et de qualité. Alors, la question des performances et de l'efficacité de l'école se pose de plus en plus comme un but à atteindre après l'adoption des Objectifs du Développement Durable (ODD, 2015). Dans cet espace d'évaluation par excellence, on peut s'interroger ainsi sur la docimologie et par extension sur le corps enseignant. De ce fait, Jean Houssaye (1986) nous enseigne que la situation pédagogique peut être définie comme la triade constituée de trois éléments : le savoir, l'enseignant et l'apprenant. Aujourd'hui, bien que la centralité de l'apprenant soit davantage portée en avant, le rôle de l'enseignant demeure important dans le processus d'apprentissage. Pour ce faire, la profession enseignante, qui a subi une multitude de mutations, est en proie tant à son rapport au(x) savoir(s) qu'à sa participation à la construction de l'environnement scolaire. Par conséquent, il convient d'analyser l'acte d'enseigner en relation avec les dynamiques éducatives. Quelles sont les conditions d'exercices des fonctions d'enseignement et d'apprentissage ? Comment les enseignants sont-ils formés, encadrés et accompagnés dans leur pratique et dans leur carrière ? Aussi, s'agira-t-il de comprendre également comment les formes de mobilisation collective, en particulier l'action syndicale, participent à la structuration de la professionnalisation du métier enseignant qui pourrait drastiquement booster la qualité de l'enseignement primaire au Burkina Faso. En guise de méthodologie, trois principales techniques de collecte de données ont été privilégiées dans ce travail : l'analyse de contenu documentaire, l'entretien et l'observation. Comme résultats, il a été enregistré un rapport au(x) savoir(s) qui rend problématique la construction de l'environnement scolaire ; des conditions d'exercices difficiles à la fonction enseignante ; et, la professionnalisation de la fonction pourrait lui donner une bouffée d'oxygène.

Mots-clés : Politiques, réformes, professionnalisation, qualité, enseignement.

Abstract : Education is often perceived as a lever for the emancipation and development of countries: "educate or perish" rightly argued Joseph Ki-Zerbo in 1990. Nowadays, educational structures in Africa and elsewhere are subject to numerous pressures related to the reality of our societies governed by the knowledge economy and the development of human capital. Consequently, educational problems appear to be relevant and call for reflections on the entire educational institution in order to make education accessible to all and of good quality. Thus, the question of school performance and efficiency is increasingly raised as a goal to be achieved after the adoption of the Sustainable Development Goals (SDGs, 2015). In this space of evaluation par excellence, we can thus question docimology and by extension the teaching profession. As a result, Jean Houssaye (1986) teaches us that the pedagogical situation can be defined as the triad made up of three elements: knowledge, the teacher and the learner. Today, although the centrality of the learner is more emphasized, the role of the teacher remains important in the learning process. To this end, the teaching profession, which has undergone a multitude of changes, is in the grip of both its relationship to knowledge(s) and its participation in the construction of the school environment. Consequently, it is appropriate to analyze the act of teaching in relation to educational dynamics. What are the conditions for exercising the functions of teaching and learning? How are teachers trained, supervised and supported in their practice and in their career? It will also be necessary to understand how forms of collective mobilization, in particular union action, contribute to the structuring of the professionalization of the teaching profession, which could drastically boost the quality of primary education in Burkina Faso. By way of methodology, three main data collection techniques were used in this study: documentary content analysis, interviews and observation. The results show that the relationship with knowledge makes the construction of the school environment problematic; the conditions under which teachers work are difficult; and the professionalization of the teaching profession could give it a boost.

Keywords: Policies, reforms, professionalization, quality, teaching.

Introduction et problématique de la recherche

Depuis la conférence mondiale sur l'éducation pour tous (EPT) à Jomtien en Thaïlande en 1990 et sous l'impulsion de la communauté internationale, à l'instar des autres pays d'Afrique, le Burkina Faso a placé l'Éducation parmi les priorités nationales dans ses politiques publiques de développement.

Cette volonté politique s'est confrontée à la demande sociale, à la démographie galopante et au manque de ressources diverses tant humaines que financières. En plus de ces difficultés avérées, le forum de Dakar (2000) a relevé que le facteur majeur et persistant qui bloque la scolarisation demeure toujours le déficit quantitatif et qualitatif en personnel enseignant dans le système éducatif en général et en particulier dans les pays en développement comme le Burkina Faso. Malgré les efforts des pouvoirs publics en matière d'offres éducatives, le nombre d'enseignant n'a cessé de croître fortement au Burkina Faso. C'est ainsi, que le recrutement d'enseignants est passé de 15.081 en 2001 à 35.308 en 2012 soit un accroissement significatif de plus de 100% en une dizaine d'années. L'augmentation du nombre d'enseignants est allée crescendo avec l'accroissement du nombre des élèves et il convient de noter que dans

le même intervalle de temps évoqué tantôt, le nombre d'élèves a été multiplié presque par 3. Il est effectivement passé de 9.238 en 2001 à 2.205.295 en 2010 (MENA, 2012).

En dépit de ces énormes efforts consentis par l'Etat dans le recrutement massif de ces enseignants, le ratio maître/élèves est toujours resté très élevé ayant pour conséquence la difficulté de l'encadrement des élèves. Il faut noter que la question du lien entre la taille de la classe et la qualité de l'enseignement dispensé ne rencontrent pas l'unanimité des chercheurs quand bien même il est reconnu qu'un enseignant disposant de peu d'effectifs dans sa classe, a possiblement plus de temps à consacrer à chacun de ses élèves (Héma, 2019).

Dans la poursuite globale des OMD qui arrivaient à leur échéance en 2015 et dans le souci d'atteindre surtout l'objectif de l'EPT, le gouvernement burkinabè a opéré un recrutement massif d'enseignants pour résorber le flux croissant d'enfants scolarisables. Pour la plupart d'entre eux, ils sont peu préparés à la fonction enseignante. C'est ainsi que déjà en 1993, le rapport EPT fustigeait « *la présence d'enseignants non qualifiés pour absorber la demande galopante de scolarisation* » (Windham, 1993, p.34). Il convient de noter que cette tendance s'est poursuivie avec la présence d'enseignants contractuels ou communautaires ou des instituteurs adjoints insuffisamment dotés de compétences nécessaires pour donner un enseignement de qualité (Nkengne Nkengne, 2011).

Après l'avènement des ODD et convaincu que l'industrie du savoir reste un tremplin du développement du capital humain, le Burkina Faso se doit de faire une radioscopie de l'ensemble de son institution scolaire et porter une attention particulière sur la profession enseignante comme l'élément catalyseur de la qualité de l'enseignement primaire.

A cet effet, il s'agit d'interroger les formes de rapport au (x) savoir (s) entre les différents maillons de la chaîne éducative à la construction de l'environnement scolaire, d'analyser les conditions de vie et de travail du métier enseignant au travers du recrutement de la formation, de l'encadrement et de l'accompagnement des enseignants ; surtout leur plan de carrière tributaire de leur activité syndicale.

La réponse à ces interrogations pourrait nous rapprocher du processus inéluctable de la structuration et de la professionnalisation de la fonction enseignante, garante de la qualité de l'enseignement primaire au Burkina Faso.

1. Méthodologie et processus de négociation du terrain

L'analyse institutionnelle constitue le modèle théorique de la recherche. C'est à travers cette théorie que nous rendons compte de la réalité étudiée. L'analyse institutionnelle est un courant de pensée en sciences humaines qui met l'accent sur les dispositifs institutionnels stables comme les lois, les routines organisationnelles, les normes et les règlements en vigueur dans l'étude des comportements humains. (Dortier, 2009). Selon Landry (1984), le postulat central du paradigme institutionnaliste est que les institutions déterminent le comportement des individus. L'institution

renvoie à la structure d'une organisation, à sa constitution écrite mais aussi aux règles se rapportant à la prise de décision (Landry, 1984).

L'institution renvoie donc à une organisation ou à une administration délimitée dans l'espace, comme une école, un hôpital ou même une prison avec des habitudes, des pratiques, des règles implicites ou explicites qui régissent la vie des individus.

L'analyse institutionnelle distingue trois moments dans la vie d'une organisation : l'institué, l'instituant et l'institutionnalisation (Tilman, 2007 ; Herreros, 2003). L'institué désigne l'ensemble des lois, nécessaires au fonctionnement de l'organisation et qui sont inscrits dans les esprits des individus. L'instituant, c'est la partie dynamique de l'organisation. Il est capable d'opérer des changements dans l'organisation. L'instituant, c'est la remise en cause des normes, des règles établies. C'est la contestation de l'institué. L'institutionnalisation, c'est la prise en compte, la normalisation, de l'instituant. Les nouvelles habitudes induites par la contestation sont érigées en normes.

Trois principales techniques de collecte de données ont été privilégiées dans ce travail : l'analyse de contenu documentaire, l'entretien et l'observation. Le recours à la revue documentaire obéit au principe selon lequel les sciences sociales sont cumulatives. Elle a consisté en la lecture de productions scientifiques dans les domaines de l'enseignement et de la méthodologie de la recherche. L'autre aspect de la revue documentaire a été la fouille des statistiques scolaires du Burkina Faso. La revue documentaire a permis d'une part de faire un état des lieux des innovations pédagogiques mises en œuvre depuis l'engagement à atteindre l'EPT, et la qualité de l'enseignement primaire à travers les évaluations nationales et internationales ; d'autre part de mettre en lumière la disponibilisation de l'offre éducative en rapport avec le nombre d'enseignants et les effectifs d'enfants scolarisables. Des enquêtes de terrain (entretien semi-directif) ont également été menées pendant les mois d'octobre à juillet 2021 ; auprès de différents acteurs majeurs de l'éducation dans l'objectif de disposer d'informations empiriques qui permettent d'expliquer la nécessité de professionnalisation de la fonction enseignante comme gage d'un enseignement primaire de qualité à l'école primaire au Burkina Faso. C'est ainsi que l'échantillon de l'enquête est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°1 : Echantillon récapitulatif de l'enquête

Types d'acteurs	Effectifs
Responsables centraux et déconcentrés de l'éducation	21
Encadreurs pédagogiques	18
Enseignants	33
Parents d'élèves	13
Total	85

Source : Enquête-terrain

Quant à l'observation participante (directe), elle est plutôt l'apanage des expériences personnelles de l'enquêteur du domaine éducatif afin d'illustrer les représentations (perceptions) en relation avec certaines théories.

L'étude s'intéresse à plusieurs Provinces du Burkina Faso à savoir la Bougouriba (Diébougou), la Comoé (Banfora), le Houet (Bobo-Dioulasso), le Kadiogo (Ouagadougou) et le Poni (Gaoua). Les milieux urbain et rural ont été pris en compte sur l'ensemble des sites de la présente étude.

2. Résultats et discussion

2.1. Du rapport au (x) savoir (s) et de la construction de l'environnement scolaire

Pour mieux comprendre le rapport au (x) savoir (s) et la construction de l'environnement scolaire, il apparaît impérieux d'appréhender la nature des relations entre certains acteurs de "premier rang" dans la chaîne éducative (Yaro, A. 2007). Ce sont entre autres les enseignants, les parents d'élèves et les élèves.

2.1.1. De la relation entre enseignants et élèves

La relation entre l'enseignant et l'élève a toujours suscité de nombreuses controverses aussi diversifiées que variées. Ces représentations peuvent être regroupées en trois tendances majeures afin de rester centré sur l'objectif de notre étude.

C'est à juste titre que l'ascendance de l'enseignant sur l'enseigné est perçue comme une difficulté essentielle à tel point qu'elle ne favorise pas les conditions de bonne communication.

« Aujourd'hui, un instituteur ne connaît même pas bien ses élèves. Ce qui le préoccupe c'est se donner bonne conscience en étant présent en classe comme il le peut et de dérouler tranquillement son emploi du temps. Le salaire étant servi régulièrement, il cache ses vraies lacunes en exhibant une autorité marquée afin d'empêcher les enfants d'avoir le courage de dénoncer son incapacité. En aucun moment, il ne se soucie de bien communiquer avec son auditoire. Ce qui rend l'atmosphère de travail difficile. » (Extrait d'entretien avec un parent d'élève, novembre 2021)

Ce propos de ce parent d'élève illustre bien la réalité relationnelle dans les écoles au Burkina Faso. Si les fondements de la relation entre enseignant et enseigné reposent sur une méfiance avérée, il va de soi que l'acte d'enseigner prenne forcément un coup sérieux dans son exercice.

C'est dans le même ordre d'idées que Gret (2009) fustige les effets néfastes de la verticalité de la relation entre l'enseignant et l'élève au sein des systèmes éducatifs des pays d'Afrique au sud du Sahara. Cette situation de subordination de l'élève burkinabè ne constitue guère un tremplin propice à l'éclosion d'une communication saine de confiance pour un enseignement de qualité.

À ce niveau, la relation change lorsque l'enfant devient l'objet central.

Au regard de l'importance de la docimologie dans l'apprentissage, le processus « savoir-apprenant » doit être privilégié, car il permet une rétroaction utile, une responsabilisation accrue et une planification continue de la réussite.

C'est ainsi, qu'au Burkina Faso, la conscience est de plus en plus grandissante sur la centralité de l'apprenant.

Pour étayer cette opinion développée sur la docimologie, Michel Fize défend, en substance dans son ouvrage *L'école à la ramasse*, que l'élève devrait être évalué et non examiné, car l'école est une institution d'injustice et d'exclusion donc discriminatoire des catégories socioprofessionnelles.

L'écart du rapport entre les éléments du binôme (enseignant-élève) est une préoccupation sans cesse renouvelée, car c'est de lui que dépend le succès de l'activité scolaire. Ainsi, la nécessité de promouvoir l'éducation à travers l'excellence de la relation entre le maître et son élève est mise en relief.

Delors et al. (1996), dans *L'éducation, un trésor est caché dedans*, réitère cette perception de rendre accessible l'enseignement de base. Selon ces auteurs, elle est une expérience sociale au contact de laquelle l'enfant se découvre, enrichit ses rapports avec les autres, acquiert les bases de la connaissance et du savoir-faire. Cette expérience doit débiter avant l'âge de la scolarisation obligatoire sous des formes différentes en fonction des situations en présence, mais où doivent être impliquées les familles et les communautés. En plus de cette invite à universaliser l'éducation de base, ils reviennent sur l'idée de Morin (1999) développée sur l'urgence d'un changement de comportements pour un mieux vivre ensemble.

Toutefois, il convient de comprendre que cette représentation de la collaboration horizontale met en scène une complicité parfaite entre l'enseignant et l'apprenant ; ce qui crée tout naturellement des conditions optimales à une bonne communication et partant crée aussi un climat favorable à la collaboration mutuelle entre ces principaux acteurs de la structure scolaire.

C'est ainsi qu'au fil du temps, certains professionnels de l'éducation de base estiment qu'il faut expérimenter cette approche et l'évaluer, si elle devient concluante, la généraliser dans tout le système éducatif burkinabé qui semble en perte de vitesse en matière de qualité.

De l'analyse de cette collaboration entre l'enseignant et son élève, le cercle doit s'élargir aux parents.

2.1.2. *De la relation entre enseignants et parents d'élèves*

Au Burkina Faso, les parents d'élèves sont organisés en structures associatives et communautaires que sont pour l'essentiel : l'association des parents d'élèves (APE), l'association des mères éducatives (AME) et le comité de gestion des écoles (COGES). Des entretiens effectués révèlent que la nature des relations entre les parents d'élèves et les enseignants est complexe. Pourtant, ces acteurs sont très complémentaires et déterminants pour la bonne marche des activités scolaires. En réalité, ils s'accusent les uns les autres au lieu de s'adonner convenablement aux tâches qui leur sont statutairement dévolues.

Non seulement le manque de vocation chez les enseignants transforme la profession en un « dépotoir », qui absorbe le grand flux des jeunes au chômage, est remis en

cause ; mais aussi sa conséquence est et reste l'absence de conscience professionnelle aggravée par son cortège de malheurs dans le système éducatif (Héma, 2016).

De même, l'enseignant est perçu comme la pièce maîtresse d'un enseignement de qualité, la cheville ouvrière dans l'acquisition des compétences des élèves. (Maïga, 2014).

Ainsi, le procès de l'école burkinabè demeure le procès des enseignants dans leur responsabilité sur la baisse de la qualité de l'enseignement au Burkina Faso, se retrouve dans le point de vue de Charlot (1987 : 13) :

« Toutes les critiques convergent sur l'enseignant, figure apparente de cette machine anonyme qu'est l'école. Mal formé, insuffisamment attentif à la personnalité de chaque élève, d'un abord difficile pour les familles, routinier ou laxiste, l'enseignant, de surcroît, est trop souvent malade ou en grève, malgré les vacances qui paraissent aux familles d'autant plus longues qu'elles en posent un problème de garde d'enfants ».

Les parents d'élèves ne tarissent pas de critiques à l'endroit des enseignants qui, à leur tour, croient qu'ils ne sont pas les seuls responsables de la baisse de la qualité de l'enseignement au pays "des hommes intègres".

La récurrence des critiques est portée sur la démission des parents d'élèves dans le suivi et le contrôle des enfants en ville comme en campagne, sous divers prétextes. Cet état de fait est un souci majeur pour les enseignants qui estiment que le maillon essentiel n'assume pas convenablement son devoir filial. Une situation vécue au quotidien et qui n'est pas de nature à favoriser un environnement propice à l'apprentissage de l'enfant (Rouamba, 2005).

Entre autres, les enfants constituent une main-d'œuvre pour la famille et sont donc impliqués dans toutes les activités des parents, même pendant l'année scolaire (les travaux de champs, de maraîchage, l'orpaillage, etc.) (Héma, 2016).

En plus, les enseignants fustigent les structures associatives et communautaires qui jouent un contrepoids sévère dans l'organisation de l'institution scolaire.

« Les parents d'élèves organisés en associations des parents d'élèves et en comités de gestion d'école passent le temps à se faire des guéguerres qui minent l'avancée de la machine scolaire. Au lieu de jouer chacun, son rôle de veille, d'alerte, de suivi-contrôle pour l'un et pour l'autre la mobilisation de diverses ressources indispensables au bon fonctionnement de l'école dont ils sont en charge. Considérés comme tels, les parents d'élèves sont devenus des ennemis jurés des enseignants, alors qu'initialement les deux catégories sont partenaires lorsque chacune reste à sa place. Dans cette confusion, la cohésion recherchée s'éloigne et fait provoquer des querelles intestines qui rongent le tissu éducatif. » (Extrait d'entretien avec un instituteur principal (IP), décembre 2021).

Parmi les enseignants, nombreux sont ceux qui mettent en cause la responsabilité des parents d'élèves par rapport au désintérêt prononcé pour l'École qui a aussi montré ses limites évidentes en ne garantissant aucune forme de réussite dans la vie active. Au fil du temps, l'École n'est plus la panacée de la réussite sociale. Donc il faut la réinventer afin d'attirer davantage de scolaires (Héma, 2016).

« L'inconvénient majeur de cette déscolarisation juvénile se trouve être le mauvais usage de la propension des technologies de l'information et de la communication. Encore ici, c'est cette frange significative de la population burkinabé qui est toutefois attachée aux fléaux que sont le chômage, l'alcool, la drogue, la prostitution, etc. » (Extrait d'entretien avec un conseiller pédagogique itinérant (CPI), octobre 2021). Pour pénétrer les acteurs clés du système éducatif burkinabè, la relation des élèves et leurs parents mérite d'être revisitée.

2.1.3. De la relation entre les parents et leurs enfants

Trois déterminants principaux peuvent constituer le socle de la relation entre les parents et leurs enfants. Il s'agit d'examiner d'abord le rapport à l'espace sociodémographique, ensuite la perception des pesanteurs socioculturelles et enfin la représentation de la problématique "genre" entre ces acteurs à la fois de la socialisation primaire (cellule familiale) et de la socialisation secondaire (structure scolaire).

Le milieu social de l'enfant, qu'il soit urbain ou rural, a une influence sur l'activité scolaire de l'élève. De nos entretiens, il ressort une tendance qui allie le milieu rural à celui modeste (pauvre) et le milieu citadin à celui riche (disposant de plus de moyens matériels et financiers) ; alors qu'au Burkina Faso, la population urbaine ne représente que 16,3% (RGPH, 2006).

Toutefois, il convient de remarquer que les parents estiment en général que l'acquisition des savoirs scolaires est essentielle quant à la réussite sociale. Cette idée est soutenue par Moreau (1991 : 188). « *L'école n'appartient à personne, ni à l'Etat, ni à un parti, ni aux chefs d'entreprises, ni aux parents, ni aux professeurs. Elle est pour l'enfant, pour qu'il grandisse et devienne un homme* ».

Quel que soit le milieu des parents, l'institution scolaire est de plus en plus acceptée, mais sous deux perceptions différentes.

La première de Berthelot (1983) nous révèle qu'il suffit que la plupart des parents croient que le succès scolaire accroît les chances de réussir dans la vie. Le piège c'est que le poids de la scolarité sur la réussite dans la vie s'est vu tout simplement surestimer.

La seconde est de Bourdieu et Passeron (1983) et se réfère aux projets scolaires et professionnels que les parents élaborent pour leurs enfants. Ces espérances subjectives ou aspirations comme le désignent ces auteurs s'ajustent à la perception des parents quant aux chances objectives de mener à long terme les projets auxquels ils aspirent. En somme, l'école occidentale est « *un produit étranger qui ne véhicule pas les valeurs africaines. Elle est perçue comme un véhicule de l'identité sociale occidentale, capable de dévaloriser les savoirs ancestraux et de remettre en cause l'ordre traditionnel établi* » Ouédraogo (2007 : 34).

Alors, les pesanteurs socioculturelles demeurent des facteurs de blocage dans l'évolution générale de la perception faite par les parents de l'école et partant, du rapport entre eux et leurs enfants en âge scolarisable.

Comme indiqué tantôt, les parents envoient de plus en plus leurs enfants à l'école. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il existe toujours quelques réticences qui ont surtout un lien étroit avec les pesanteurs socioculturelles. Le poids des coutumes et des pratiques traditionnelles est présent.

Dans son article intitulé "Les blocages socioculturels du développement en Afrique Noire", Philippe Hugon (1967) affirmait que :

« la force des traditions sociologiques explique que la société africaine soit bloquée... Il implique une modification de la vision du monde des sociétés africaines, une transformation des croyances, et des comportements des individus, un bouleversement des structures de la société... Les structures traditionnelles constituent des forces de blocage aux impulsions nouvelles... Le colonialisme toutefois a modifié partiellement cette situation, il a conduit à une déstructuration partielle de la société, mais qui n'a pas été suivie d'une restructuration... L'Africain vit dans un univers mental qui est statique ; traditionnellement, il vit entouré de rites, d'interdits et de tabous... L'Africain évolué est placé entre deux mondes ; il ne peut communier avec les valeurs traditionnelles dont il constate les insuffisances ; il ne peut davantage communier avec les valeurs du monde moderne dont il ne comprend le sens... »

Ce point de vue de Hugon démontre bien que la majorité des Africains n'ont pas acquis la mentalité préscientifique, tremplin du développement. Une prédisposition indispensable aux activités de développement qui est requise. Et, l'auteur renchérit que

« L'avènement d'une mentalité expérimentale est l'essence même du développement. Celui-ci peut être assimilé à une rupture entre le cours naturel de la pensée de l'homme qui donne une explication symbolique du monde et l'apparition d'une mentalité expérimentale qui cherche à expliquer le monde afin de le transformer. »

Ce propos de Hugon est assez illustratif pour mettre en relief le poids des pesanteurs socioculturelles sur la perception de l'instrument scolaire par les parents d'élèves.

Tout de même, il y a aussi la représentation de la problématique "genre" qui constitue un obstacle dans les relations entre les parents et leurs enfants.

De nos jours, le concept de genre est perçu en fonction des expériences vécues par différentes populations.

C'est ainsi que la constitution du Burkina Faso de juin 1991 dispose que le Peuple Burkinabè recherche : *« l'intégrité économique et politique avec les autres peuples d'Afrique en vue de la construction d'une unité fédérative de l'Afrique »*. Dans cette optique, la Politique Nationale de Genre (PNG) adoptée en 2009 intègre la dimension de l'équité de l'égalité en ces termes : *« l'objectif général de la politique nationale de genre est de promouvoir un développement participatif et équitable des hommes et des femmes, en leur assurant un accès et un contrôle égal et équitable aux ressources et aux sphères de décisions, dans le respect de leurs droits fondamentaux »*.

« Après plus d'un demi-siècle d'indépendance de notre pays et malgré cet arsenal juridique important, la problématique "genre" peine à s'intégrer dans les politiques de développement entreprises par les autorités gouvernementales. Ce qu'il faut savoir c'est que les statistiques sont très parlantes en la matière et en notre défaveur. Selon l'institut national de la statistique et de la démographie (INSD), en 2015, plus de 48% de la population avaient moins de 15 ans et plus de 51,7% étaient de sexe féminin. Cela

signifie clairement que le Burkina Faso a une population assez jeune et qu'elle est en majorité constituée de la gent féminine. S'il n'y a pas de mesures fortes dans un proche avenir afin de juguler la situation en pleines mutations, le chaos n'est plus loin. » (Extrait d'entretien avec un Directeur Provincial de l'enseignement primaire, novembre 2021).

L'analyse de la relation entre les parents et leurs enfants montre de nombreuses difficultés pour une scolarité épanouie des élèves surtout de sexe féminin. Ce paquet d'insuffisances pourrait aussi impacter les conditions d'exercice de la fonction enseignante.

2.2. Des conditions d'exercice de la fonction enseignante

Pour mieux appréhender les conditions de vie et de travail des enseignants, il est opportun de comprendre leur mode de recrutement et leur formation, d'abord, ensuite cerner l'encadrement et l'accompagnement des enseignants en poste et enfin entrevoir leur plan de carrière et leur action syndicale.

2.2.1. Du recrutement et de la formation des enseignants

Pour réaliser sa massification, l'école burkinabè s'est résolue à mettre en œuvre une multitude de priorités pour faire face aux problèmes de la sous-scolarisation. Cette politique éducative a porté au vert de nombreux indicateurs dont le plus manifeste reste toutefois l'amélioration du taux de scolarisation, ce qui a été soutenu par l'augmentation d'autres indicateurs d'accès. Entre autres, il sied de retenir les actions législatives en faveur de l'éducation, la construction en masse des infrastructures scolaires. Ces mesures d'accès ont été accompagnées, à leur tour, par le relèvement du déficit en personnel enseignant. C'est ce goulot d'étranglement que le forum de Dakar a souligné comme un frein à la scolarisation primaire universelle. Des études ont prouvé, au même moment, que le niveau du salaire des enseignants du primaire et le nombre de nouveaux enseignants à recruter chaque année n'étaient pas supportables par les budgets des Etats africains (Banque Mondiale, 1988). Face à ce dilemme, il était impérieux de se jeter dans une politique de recrutement des enseignants qui soit accessible aux ressources financières en place.

Dans cette perspective, le Burkina Faso a tenté de nombreux modes de recrutement des enseignants du primaire. De l'année d'entrée en vigueur de l'EPT à savoir de 1990 à 1999, le pays a expérimenté deux formules de recrutement d'enseignants.

La première porte sur le recrutement des enseignants formés dans les Ecoles Nationales des Enseignants du Primaire (ENEP) qui sont formés à la profession enseignante et acquièrent le statut de fonctionnaires de l'Etat. Et, la seconde formule est le recrutement d'enseignants parmi les appelés du Service National pour le Développement (SND). Ces derniers sont des volontaires et ne sont pas dans la même enseigne salariale que ceux de la première formule. Dans le corps enseignant et durant l'intervalle de temps indiqué, Nkengne Nkengne (2011) montre bien que les enseignants non formés étaient plus nombreux.

Ainsi, à la faveur de la Réforme globale de l'administration publique survenue en 2002, la contractualisation de la fonction enseignante est décidée par l'Etat. De ce fait, les modalités de recrutement et de formation sont demeurées intactes ; le niveau de recrutement reste le Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) et une année pour la durée de formation. Au fond, cette formation n'atteint même pas une année scolaire. « Voilà la répartition du temps après le recrutement de l'enseignant. Il y a quatre mois de cours théoriques et quatre autres mois de stage pratique. La rentrée se passe en octobre, les cours théoriques commencent jusqu'en décembre. A partir de janvier c'est la pratique dans les classes avec les titulaires. Et la pratique finit en avril et c'est repartir à l'école pour préparer les examens de sortie de fin de formation. » (Extrait d'entretiens avec un instituteur Certifié (IC), avril 2021).

Traoré (2009) estime que le temps de formation est très insuffisant pour doter le futur enseignant de compétences nécessaires pour donner un enseignement de qualité.

De cette manière, à la quête de stratégies meilleures, une prolongation de deux ans de formation n'a pas produit les effets escomptés, car l'impact de la réforme sur la qualité des apprentissages a été jugé faible (Soré, 2011).

Nonobstant, le recrutement annuel de 3000 élèves-maîtres, le personnel est toujours insuffisant. À cet effet, le gouvernement burkinabè est encore obligé de composer avec les volontaires à travers le Programme National de Volontariat au Burkina Faso (PNVB). Cette alternative est une solution peu onéreuse parce que les volontaires ont un traitement salarial moins élevé que celui du personnel du corps enseignant.

En dépit des critiques et des méfiances relatives à la capacité des « nouveaux enseignants » à donner un enseignement de qualité, le nombre d'enseignants a connu une forte croissance au Burkina Faso, il est passé successivement de 15 091 en 2001 à 35 308 en 2012, soit une augmentation de plus de 100% en une décennie.

La conséquence de l'accroissement du nombre des enseignants est l'augmentation du nombre d'élèves. Dans la même période, le nombre d'élèves a été multiplié presque par trois. En effet, il est passé de 939 238 en 2001 à 2 205 295 en 2010 (MENA, 2012).

De façon générale, les grands effectifs d'élèves et d'enseignants doivent être bien encadrés et accompagnés comme il se doit.

2.2.2. De l'encadrement et de l'accompagnement des enseignants

Au Burkina Faso, le recrutement massif d'enseignants n'a pas été accompagné de recrutement d'encadreurs. Autant le ratio maître/élèves est demeuré élevé soit 80 élèves par classe (UEMOA, 2009), autant le ratio encadreur/maîtres est encore très élevé soit 50 maîtres pour un conseiller pédagogique itinérant et 70 maîtres pour un inspecteur de l'enseignement du premier degré (PDSEB, 2018). La question est délicate à tel point qu'il existe très peu de commentaires là-dessus afin de ne pas heurter la sensibilité des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) qui sont les principaux bailleurs de fonds de l'enseignement primaire du pays. Ce ratio varie chaque année au gré de nombreux paramètres liés au manque de ressources diverses, principalement.

Lorsqu'il s'est agi de ramener la durée de formation des enseignants à un an, pour répondre à l'impératif budgétaire et pour accroître le nombre des enseignants ; les responsables de l'éducation comptaient énormément sur les formations continues pour effectivement combler le manque à gagner relevé en formation initiale. Cet argumentaire est battu en brèche, car il ne reposait sur aucun fondement solide. Il était tout simplement politique et circonstanciel.

De ce fait, le terrain est différent de ce que le politique tente de faire miroiter aux yeux surtout de l'opinion internationale. Pour une bonne raison, les cadres de formation continue se sont restreints et l'encadrement pédagogique inopérant. En guise d'illustration, non seulement les stages de recyclage sont supprimés, mais aussi les Groupes d'Animation Pédagogique (GAP) qui se tenaient mensuellement ont été remplacés par une rencontre de trois jours sur l'année.

En conséquence, le ratio encadreur/maîtres n'a fait que s'élever et comme ironie du sort, les inspections manquent criardement de ressources tant humaines que financières pour accomplir ce devoir de suivi et d'encadrement qui est un impératif dans la recherche d'un enseignement de qualité.

C'est ainsi, que Vachon (2007) dépeint que la situation de la formation continue et de l'encadrement à l'école primaire est demeurée stationnaire. L'auteur poursuit en fustigeant le manque de moyens à tous les niveaux qui plonge toute la chaîne de formation continue, d'encadrement et de suivi en souffrance. La conséquence de ce blocage institutionnel est l'isolement et l'abandon de l'enseignant qui ne se sent plus motivé, par conséquent l'épine dorsale de tout le système éducatif prend un coup, compromettant drastiquement le développement de l'enseignement de base.

Ces conditions d'encadrement et d'accompagnement mettent en mal le plan de carrière et l'action syndicale des enseignants.

2.2.3. Du plan de carrière et de l'action syndicale des enseignants

Des études prouvent que le système éducatif obtenant de bons résultats accorde une grande importance aux enseignants.

Eu égard à la situation peu reluisante du système, ces propos étayent bien la réalité des enseignants du Burkina Faso.

« On dit souvent que les enseignants sont la clé de voûte d'un système éducatif réussi. Leur motivation est cependant en berne dans le pays entier, ce qui se traduit par la difficulté à recruter des personnes compétentes et motivées et à les inciter à rester. Il existe plusieurs raisons à ce phénomène, dont l'absence d'évolution professionnelle, des salaires bas qui augmentent peu, et des conditions de vie et de travail globales peu reluisantes.

Face à cette conjoncture, il faut demander si une refonte des structures de carrière et de la gestion des enseignants pourrait être la panacée qui permettrait de redynamiser la profession ». (Extrait d'entretiens d'un Directeur Provincial de l'enseignement primaire, novembre 2021).

Parallèlement à cette représentation de la profession enseignante, qu'est-ce qui caractérise l'enseignant burkinabè ?

L'enseignant est généralement :

Celui dont la motivation au départ est liée aux besoins de la survie pour diverses raisons : raison économique de poursuivre les études, obligation d'indépendance, cursus difficile.

Celui habité dans beaucoup de cas par un rêve de carrière (IC, IP, CPI, IEPD) et de promotion et exprimant des préoccupations de formation en dépit des opportunités réduites.

Celui qui exerce très souvent dans des conditions de vie et de travail difficiles.

Renforcer la motivation et le statut des enseignants, améliore la qualité de l'enseignement. Ainsi, soutenir le personnel enseignant dans sa démarche d'apprentissage professionnel peut influencer positivement son engagement dans l'exercice de la profession (Millogo, 2017).

Dans ce spectre organisationnel, le plan de carrière des enseignants reste statique sans perspectives d'avenir.

Au regard de la physionomie générale de la fonction enseignante, nombreuses seront les perceptions par rapport aux conditions de vie et de travail de l'activité enseignante. Cette pluralité d'opinions va se manifester à travers l'existence de plus de dix-sept syndicats dans l'éducation de base. Le fait d'être dispersés dans de nombreux syndicats différents, les enseignants n'arrivent pas à mener des luttes syndicales pour l'amélioration de leurs conditions d'exercice de la fonction enseignante.

« En termes d'effectifs, les enseignants représentent le corps de métier le plus important, mais ce grand nombre des acteurs de la profession n'a pas l'air d'être un atout auquel les enseignants s'en servent à bon escient. Au lieu d'être une force, ce grand nombre est plutôt un véritable blocage à l'action syndicale.

Autour d'un point de revendication par exemple, il n'y a jamais de consensus pour mener une lutte ensemble. Ce qui fragilise naturellement le mouvement syndical dans l'éducation de base.

De nos jours, le phénomène observé de plus en plus, c'est l'immixtion des hommes politiques dans les structures syndicales des enseignants. Cette confusion grandissante freine l'adhésion de nouveaux enseignants dans les structures syndicales existantes. En conséquence, nombreux sont les enseignants qui ne sont pas syndiqués à cause de la crise de confiance entre les responsables syndicaux et leur base. À telle enseigne, si on fait la part des choses, ce n'est pas évident que le nombre de syndiqués batte le nombre de non syndiqués dans l'enseignement de base de notre pays. » (Extrait d'entretien d'un responsable syndical, octobre 2021).

Cette configuration professionnelle assez déplorable empêche de l'harmonie indispensable à l'action syndicale concertée et réussie. Il y a lieu là de relever la naïveté et la cupidité des acteurs liées à la jeunesse de la plupart des enseignants d'aujourd'hui. Pourtant, il faut songer à la professionnalisation de la fonction enseignante afin d'atteindre des objectifs communs assignés à l'éducation de base.

2.3. De la professionnalisation de la fonction enseignante

Pour conduire une professionnalisation de la fonction enseignante, il sied de dresser d'abord un état des lieux du milieu enseignant, ensuite d'envisager des actions fortes pour créer une synergie d'actions en faveur de la fonction et enfin de proposer des mesures qui vont conditionner le fondement d'une professionnalisation du métier enseignant.

2.3.1. De l'état des lieux de la fonction enseignante

La situation actuelle de la fonction enseignante tout comme celle de l'école n'est guère reluisante.

Voici une quintessence faite par une personne avisée de la profession enseignante : « D'abord le niveau de recrutement qui est le BEPC est très faible sur le plan académique pour permettre l'acquisition de compétences individuelles. La formation initiale est très disparate. En matière de formation continue, elle n'existe presque plus. Les rapports entre enseignants sont exécrables, car il y a une multitude de formules de recrutement, d'intégration à la fonction publique, des formes diversifiées de formation en relation avec les capacités budgétaires de l'Etat. La division en leur sein a atteint son paroxysme aux fins de servir la volonté des autorités politiques. La mauvaise répartition des enseignants est aussi un problème sérieux. La disponibilité des manuels scolaires est une question récurrente.

Ensuite, le dysfonctionnement est observé et est de nos jours devenu criard. Le suivi des enseignants sur le terrain n'est plus fait, l'évaluation des acquis non plus. Ce qui est la difficulté majeure, les cadres chargés de l'encadrement pédagogique des enseignants ne le font pas ou pas suffisamment. Pour des raisons de moyens financiers, les formations continues ne sont plus assurées.

L'acheminement des dotations des écoles est rendu difficile et la mobilisation sociale aussi. La question scolaire intéresse de moins en moins les acteurs de l'éducation de base.

Enfin, le contexte international est perpétuellement en pleines mutations et le Burkina Faso a du mal à s'adapter. Les injonctions des PTF influencent négativement la bonne marche de l'éducation de base qui est et reste le secteur qui reçoit le plus de ressources diverses.

Les autorités burkinabè ont manqué de vision politique pour l'éducation de base. Et, le balbutiement observé dans la définition du fonctionnement du système éducatif met les responsables en charge de l'éducation dans une position de dépendance exacerbée. En un mot, l'éducation de base burkinabè est prise en otage donc incapable de se développer et d'atteindre des objectifs à elle dévolus. » (Extrait d'entretien d'un inspecteur à la retraite, octobre 2021).

Au final, ce qui signifie clairement que les points forts de notre système éducatif ne sont pas si visibles et qu'il lui faut un véritable diagnostic de fond.

Des actions en synergie en faveur de l'éducation en général et des enseignants en particulier pourraient être un début d'amorce de la professionnalisation de la fonction enseignante.

2.3.2. *Des perspectives de la professionnalisation de la fonction enseignante*

A l'unanimité des acteurs internes, externes et des différents partenaires de l'univers éducatif au Burkina Faso, le métier d'enseigner doit être « revu » dans son fond et dans sa forme actuels afin de redéfinir les objectifs « ambitieux » de l'enseignement primaire, de déterminer un profil « nouveau » pour les futurs enseignants et de garantir ainsi aux apprenants un avenir concret et meilleur ; un outil indispensable à la qualité de l'école en général.

Conclusion

Quatrième des ODD, l'Éducation occupe un rang important parmi les dix-sept autres objectifs. Conscient de cette réalité, le Burkina Faso s'efforce de faire de l'éducation un droit pour tous. Ainsi, le pays a initié plusieurs réformes de son système éducatif. En adoptant le programme de développement stratégique de l'Éducation de base (PDSEB) 2011-2020 ; un programme sectoriel de la stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD), le Burkina Faso a confirmé son engagement à réaliser les OMD, puis les ODD dès 2015. À cet effet, dans le secteur de l'éducation, ce programme vise à « améliorer la qualité et la pertinence des apprentissages ainsi que le maintien à tous les niveaux éducatifs. »

Dans un tel contexte marqué par la recherche incessante de la qualité, de profondes mutations s'imposent tant dans le recrutement, la formation, la gestion du personnel que dans les offres éducatives.

Et depuis lors, de nombreuses controverses sont entretenues à ce sujet. Alors, nous avons choisi de porter notre réflexion sur ce thème : « **Professionnalisation de la fonction enseignante au Burkina Faso, gage de la qualité de l'enseignement primaire** » ; l'objectif principal recherché est d'appréhender les contours de la portée de la professionnalisation de la fonction enseignante sur la qualité de l'enseignement primaire dans ce pays.

En effet, l'analyse des données recueillies nous a permis d'aboutir aux conclusions que la fonction enseignante souffre en priorité, du manque de volonté politique assortie d'une organisation institutionnelle inadéquate, dans la quasi-totalité des sites étudiés. Dans la réalité, les représentations des acteurs divergent quant à la place de l'enseignant dans la qualité des apprentissages.

De cette perception diversifiée découlent certaines conséquences nuisibles à l'évolution de la fonction enseignante. Entre autres, le manque de cohésion entre les acteurs de l'éducation pour asseoir un syndicat coalisé et puissant, le manque de performance doublé par l'absence de vocation chez bon nombre d'enseignants ; aussi,

le manque de sentiment d'appartenance au corps enseignant et la politisation de la profession enseignante qui l'éloigne de son rôle premier d'éducateur. À cela s'ajoute l'incrimination permanente des enseignants dans la qualité de l'école burkinabè et ; le non accompagnement des parents d'élèves dans les activités scolaires, le désintérêt des autres acteurs sociaux et la société civile aggravé par un manque de conscience collective autour de la fonction enseignante.

Toutefois, la fonction enseignante revalorisée pourrait être une valeur ajoutée pour s'acheminer vers un enseignement de qualité.

Les enquêtés affirment leur foi en la qualité de l'enseignement si des aménagements de fond sont opérés sur la fonction enseignante.

Au regard des résultats de terrain et de l'importance de la place de l'enseignant dans le système éducatif, il serait indiqué d'amorcer la professionnalisation de la fonction enseignante. Pour ce faire, nous avons fait les recommandations suivantes à l'adresse des autorités politiques afin de réussir une professionnalisation de la fonction enseignante :

Faire un audit en lien avec les spécificités de chaque région dans le but d'améliorer les pratiques déjà existantes ; et,

Elaborer un statut revalorisant la fonction enseignante, gage d'un enseignement de qualité qui va booster le développement du Burkina Faso tout entier.

Références bibliographiques

BANQUE MONDIALE, 1988, *L'éducation en Afrique subsaharienne, pour une stratégie d'ajustement, de revitalisation et d'expansion*, A World Bank Policy Study, Washington D.C, Banque Mondiale

BERTHELOT Jean Michel, 1983, *Le piège scolaire*, Paris, PUF

BOURDIEU Pierre et al., 1983, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton

BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, 1964, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit.

CHARLOT Bernard, 1983, *L'école en mutation : crise de l'école et mutations sociales*, Paris, Payot

DELORS Jacques et al., 1996, *Education, un trésor est caché dedans*, Paris : UNESCO

FIZE Michel, 2019, *L'école à la ramasse*, Paris, Editions Archipel

GRET Christian, 2009, *Le système éducatif Africain en crise*, Paris, Harmattan

HEMA Aimé Désiré et ROUAMBA/OUEDRAOGO B. Claudine Valérie, 2018, « Expérience de la mise en œuvre du continuum de l'éducation de base formelle dans le système scolaire au Burkina Faso » *Revue DEZAN* n° 015 Vol 1, décembre 2018, pp. 217-305.

- HEMA Aimé Désiré, 2016, « Le continuum dans la province d la Comoé au Burkina Faso : état des lieux et perspectives » Mémoire de master 2, UCAO/UNB Bobo-Dioulasso
- HOUSSAYE Jean, 1993, *La pédagogie : une encyclopédie pour aujourd'hui*, Paris, ESF
- HUGON Philippe, 1967, « Les blocages socioculturels en Afrique Noire », *Revue Tiers Monde*/31/ pp. 699 -709
- Ki-ZERBO Joseph, 1990, *Eduquer ou périr*, Paris, UNESCO
- La condition des enseignants au Burkina Faso <http://synatele.canalblog.com/ARCHIVES/2012/12/18/>
- MAIGA Alkassoum, 2014, « La baisse de la qualité de l'enseignement primaire au Burkina Faso, les avatars d'un système éducatif tourné vers la massification » (Cahiers du CERLESH), Tome XXIX, n°49, décembre 2014, pp. 179 - 198
- MILLOGO Ardjouma, 2017, « La contribution des innovations pédagogiques au développement des compétences des enseignants : cas de l'approche ASEI/PDSI dans le CEB de Sidéradougou 2 » Mémoire de master 2 ISFP Bobo-Dioulasso
- MOREAU Paul, 1991, *Les valeurs familiales : essai de critique philosophique*, Paris, Cerf.
- MORIN Edgar, 1999, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Seuil.
- NKENGNE NKENGNE Alain Patr 2011, *De l'information à la prise de décision, analyse du processus de politique publique en Afrique : le cas de la politique des enseignants contractuels de l'état*, Thèse de doctorat d'état en sciences économiques, université de Zurich / Université de Bourgogne.
- Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) 25 944 745.html (2000-2015) <https://www.undp.org>undp>home>sustainable-developpement-goals/bkgd>
- OUEDRAOGO Abdoulaye, 2007, *Le processus d'apprentissage chez des adultes en formation universitaire en Afrique de l'Ouest : quelques caractéristiques du rapport au savoir*, Genève, Université de Genève, faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.
- ROUAMBA/OUEDRAOGO B. Claudine Valérie, 2005, *Les rapports à l'école au Burkina Faso : un exemple urbain (Ouagadougou) et rural (Zorgho)*, Paris 8, Thèse de doctorat.
- SORE Zakaria, 2011, *Education pour tous et qualité de l'enseignement primaire au Burkina Faso : analyse des politiques éducatives et des représentations des populations dans la ville de Ouagadougou* Mémoire de Master 2 de recherche en sociologie, Université de Ouagadougou, UFR/SH

- TRAORE Célestin, 2009, « Formation initiale des enseignants du primaire et qualité de l'enseignement : cas du Burkina Faso » in *Cahiers du CERLRSHS TOME XXIV*, n°32, février 2009, PP 171 - 200
- UEMOA, 2009, Rapport sur l'enseignement dans l'UEMOA
- UNESCO, 2004, *EPT. L'exigence de la qualité rapport mondial de suivi sur l'EPT 2005*. Paris : UNESCO
- UNESCO. Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous, Jomtien, 1990
- UNESCO. Forum mondial sur l'éducation pour tous et cadre d'action, Dakar, 2000
- VACHON Francois et al, 2007, « Task-set reconfiguration suspends perceptual processing: Evidence from semantic priming during the attentional blink » *Journal of Experimental Psychology: Human perfect and performance*, pp. 330-347
- VAN ZANTEN Agnès, 2002, « La profession enseignante en France : quelles évolutions ? » *Revue Internationale d'éducation de sèvres* pp. 85 - 93.
- WINDHAM Douglas M. (1993). Conditions requises. In Sheila, M.H, Fordham, P et Windham, DM. *L'éducation pour tous. Conférence Mondiale sur l'éducation pour tous. Bangkok, Thaïlande. Paris : UNESCO*
- YARO Anselme, Représentation de l'école par les parents au Burkina Faso, COMPAORE Félix et Al. *La question éducative au Burkina Faso, Regards pluriels*, CNRST, 2007, pp. 85-106